

A woman with long dark hair, wearing a wide-brimmed black hat, a denim vest over a light-colored top, blue jeans, and brown cowboy boots, is sitting cross-legged on a large, mossy rock. She is looking towards the camera. The background features a vast, open landscape with dry grass, a small body of water, and distant mountains under a clear blue sky with a few clouds.

ba&sh

BILAN CARBONE 2023

SOMMAIRE



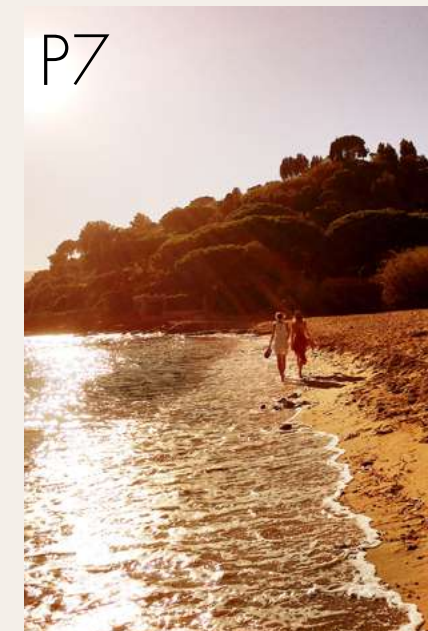
Qu'est-ce qu'une
empreinte carbone ?



L'empreinte carbone
de ba&sh en 2023



Répartition des
émissions de CO₂e
par scope



Répartition des
émissions de CO₂e
par catégorie

Matières premières & confection des pièces	p8
Transport	P13
Achats de services & immobilisations	P14
Déplacements	P15
Utilisation & fin de vie des produits	P16
Les achats de biens	P17
Energie	P18
Déchets	P20

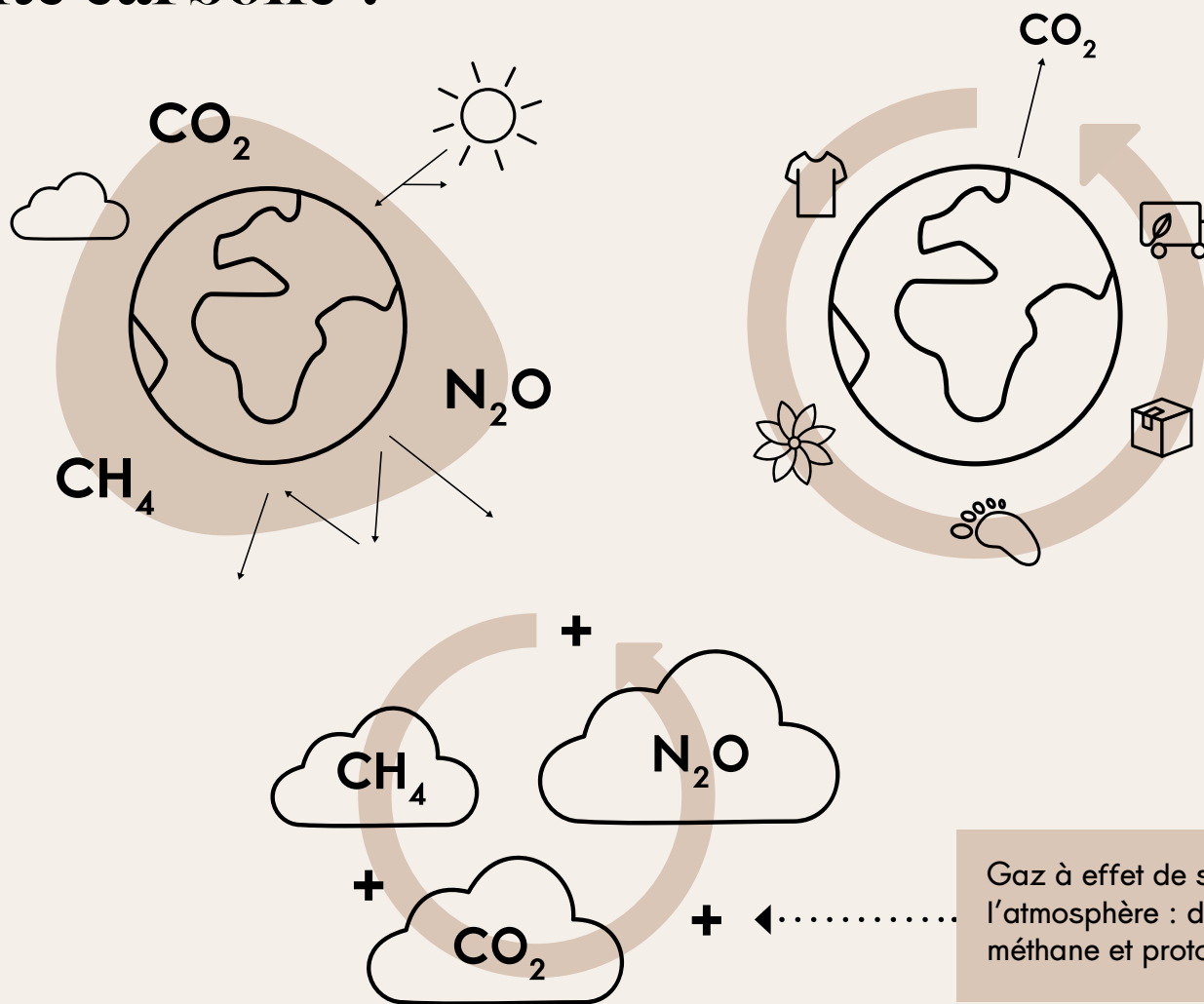
Qu'est-ce qu'une empreinte carbone ?

Les gaz à effet de serre sont des gaz présents naturellement dans l'atmosphère qui captent les rayons du soleil et maintiennent la Terre à une **température habitable**. Seulement, depuis plusieurs décennies, les activités humaines ont entraîné l'accumulation de ces gaz responsables du réchauffement climatique.

Le CO_2 (dioxyde de carbone) est un des gaz qui contribue à l'effet de serre et ainsi au **réchauffement climatique**. Étant le gaz à effet de serre le plus répandu, nous l'utilisons en référence pour mesurer notre empreinte carbone. Il se mesure en tonnes (tCO_2e).

CO_2e est l'abréviation de « dioxyde de carbone équivalent ». C'est une mesure utilisée pour quantifier l'impact de différents gaz à effet de serre (GES) sur le réchauffement climatique, en les convertissant en équivalent CO_2 .

L'**empreinte carbone** représente donc la **quantité totale de carbone de carbone émise par un individu, un produit, un procédé, un pays ou encore une entreprise**.



L'empreinte carbone de ba&sh en 2023

ba&sh calcule annuellement son bilan carbone depuis 2020 sur l'exercice 2019 (excepté sur l'exercice 2020 en raison de la pandémie de covid 19).

La méthodologie retenue est celle du GHG Protocol. Ce cadre international d'évaluation d'une entreprise carbone a été élaboré par le *World Business Council for Sustainable Development (WBCSD)* et le *World Resources Institute (WRI)*. Cette méthodologie de calcul couvre l'ensemble des activités de l'entreprise, c'est à dire les scopes 1, 2 et 3 (voir partie 3, répartition des émissions de CO₂e par scope).

Le calcul de notre empreinte carbone est réalisé par un tiers indépendant. ba&sh travaille avec EcoAct, cabinet de conseil spécialisé en action climatique.

En 2023, l'activité de ba&sh a généré 65 320 tCO₂e soit l'équivalent de :



7 500 fois

le tour de la Terre en voiture



36 900 allers/retours

Paris/New York en avion



8 millions

de repas avec du boeuf

Quelques repères :



423 729 km

en TGV = 1 tonne CO₂e



4 596 km

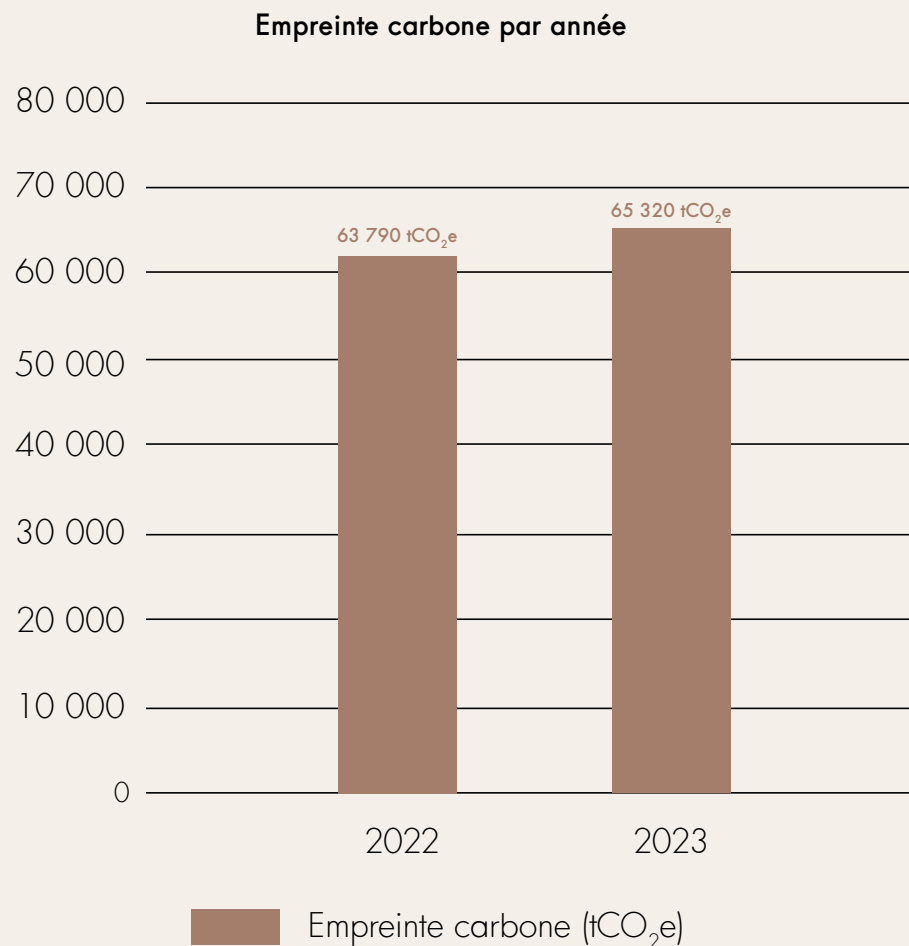
en voiture = 1 tonne CO₂e

Empreinte carbone

ba&sh stabilise ses émissions de CO₂e entre 2022 et 2023

ba&sh a réussi à limiter l'augmentation de son empreinte carbone à seulement 2% entre 2023 et 2022.

Alors que ba&sh poursuit sa croissance, son empreinte carbone reste stable. C'est le fruit d'un travail collectif, mené par tous les départements de l'entreprise qui révolutionnent leurs manières de travailler.



2%

d'émissions générées
en plus entre
2023 et 2022

**Trois principaux
leviers d'action :**



de matières
certifiées



énergies
renouvelables



transport
aérien

Empreinte carbone

Comparaison des empreintes carbone entre 2022 et 2023

- On vous dit tout -

Réduire notre empreinte carbone, d'année en année est un défi et l'un de nos premiers objectifs.

En 2023, nous avons réussi à limiter l'augmentation de nos émissions à 2%, notamment grâce à nos trois principaux leviers d'actions : Le recours à des matières certifiées, la réduction du transport aérien et le passage aux énergies renouvelables.

Cette augmentation de 2% entre 2022 et 2023 est principalement due à :

Matières premières : Nous avons utilisé en 2023 plus de matières nobles et plus lourdes, comme du cachemire, aux impacts carbone plus élevés. Toutefois, grâce au recours à des matières certifiées (+12% entre 2023 et 2022), nous avons réussi à contenir l'augmentation des émissions générées.

Transport : En 2023, la part de transport aérien sur l'amont a continué de diminuer au profit du transport maritime pour le grand import. Toutefois, la part de retours clients (transport aval) a augmenté en 2023.

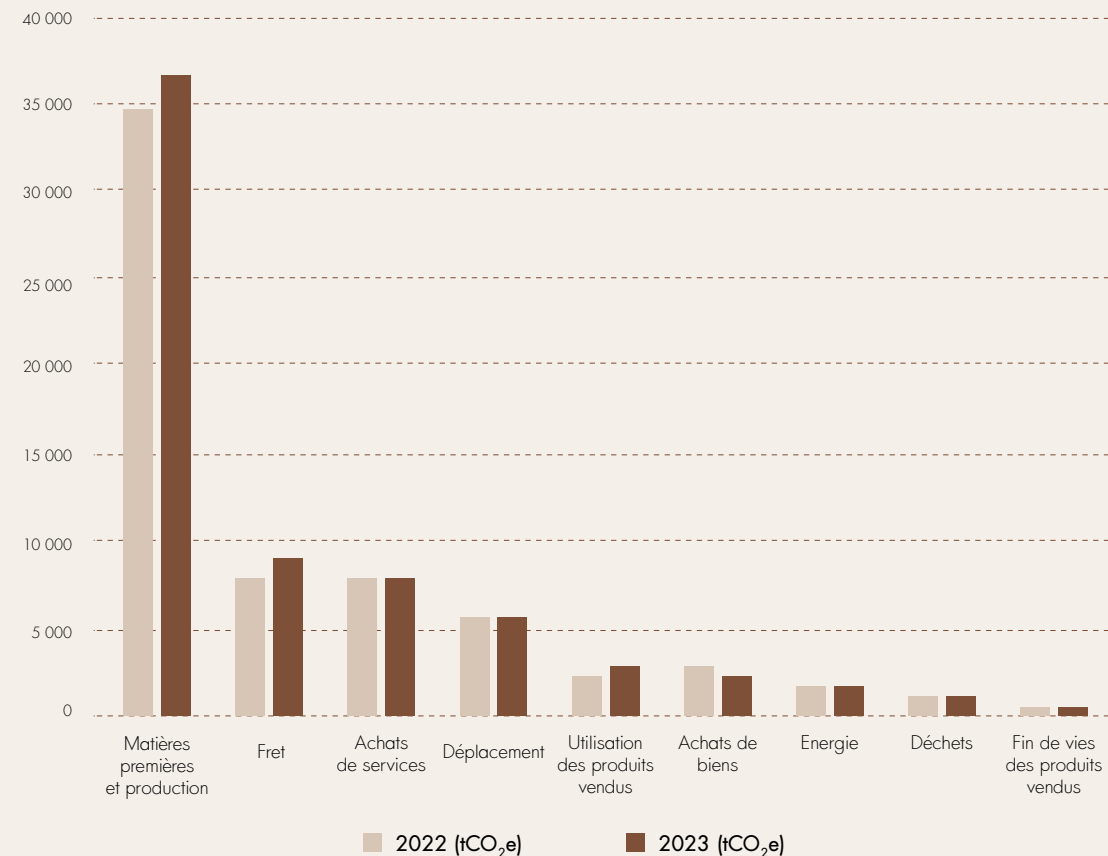
Utilisation de produits vendus : Ce poste correspond aux émissions générées par l'utilisation des produits ba&sh par notre clientèle (étape du lavage). Nos produits étant plus lourds en 2023, ce poste augmente automatiquement sans que nous puissions y remédier.

Réduction de l'intensité carbone par tonne de pièce produite :

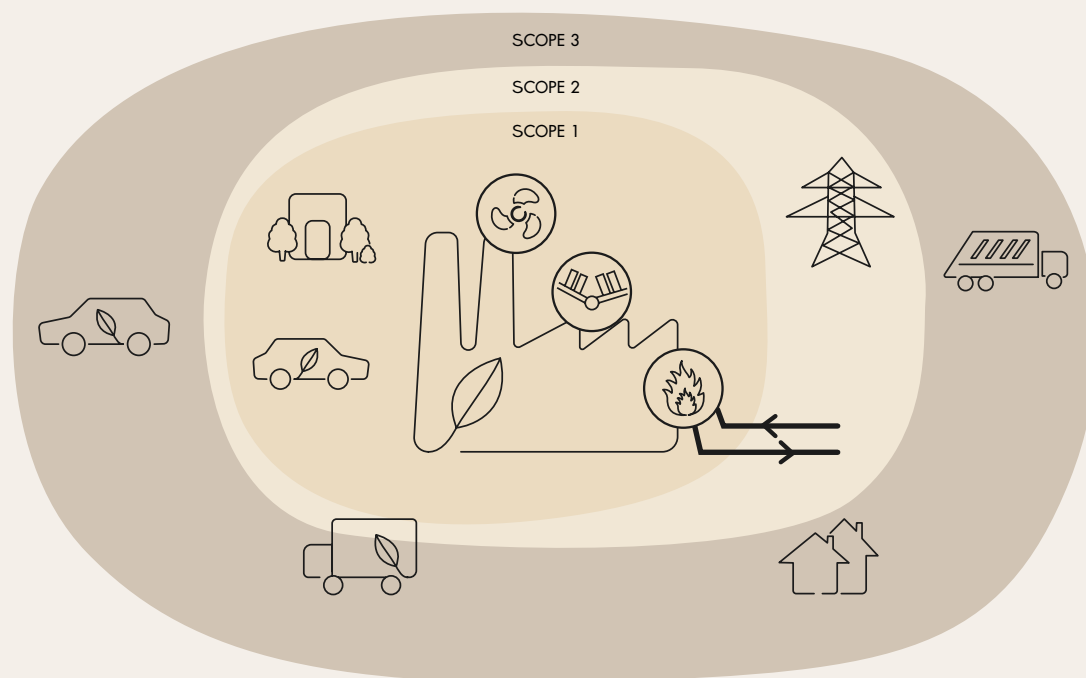
Cela signifie que par rapport à 2022, une tonne de pièces ba&sh émet moins de CO₂e.

-5%
d'intensité carbone
par tonne de pièces
produites entre 2023
et 2022

Comparaison des empreintes entre 2022 et 2023 par poste d'émissions



Répartition des émissions de CO₂e par scope



LE SCOPE 1

Correspond aux émissions directes de gaz à effet de serre de ba&sh comme les émissions liées au chauffage au gaz dans les bureaux ou la fuite de fluides frigorigènes d'une climatisation.

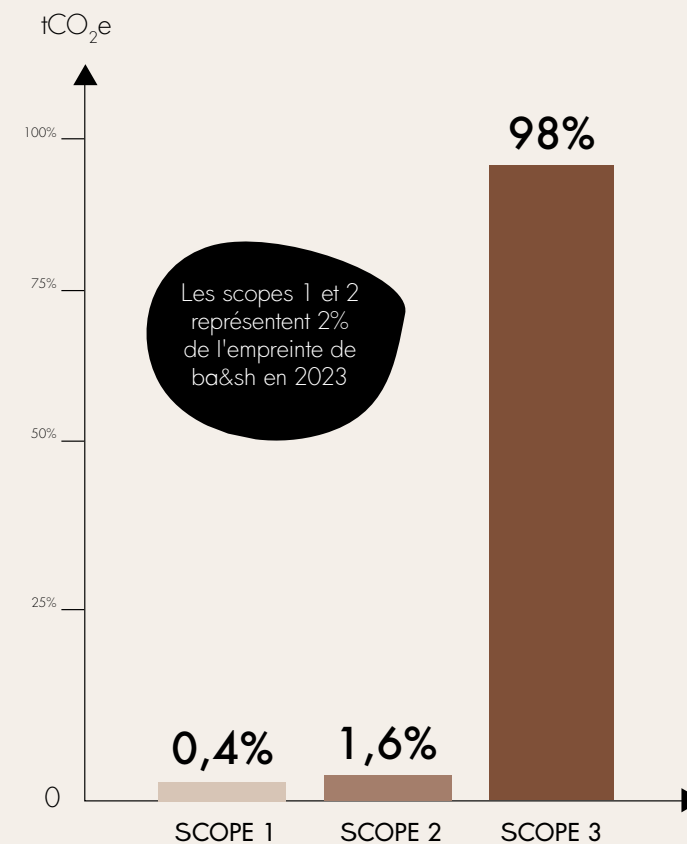
LE SCOPE 2

Correspond aux émissions indirectes liées à l'énergie. Sont comptabilisées ici les émissions liées à l'électricité.

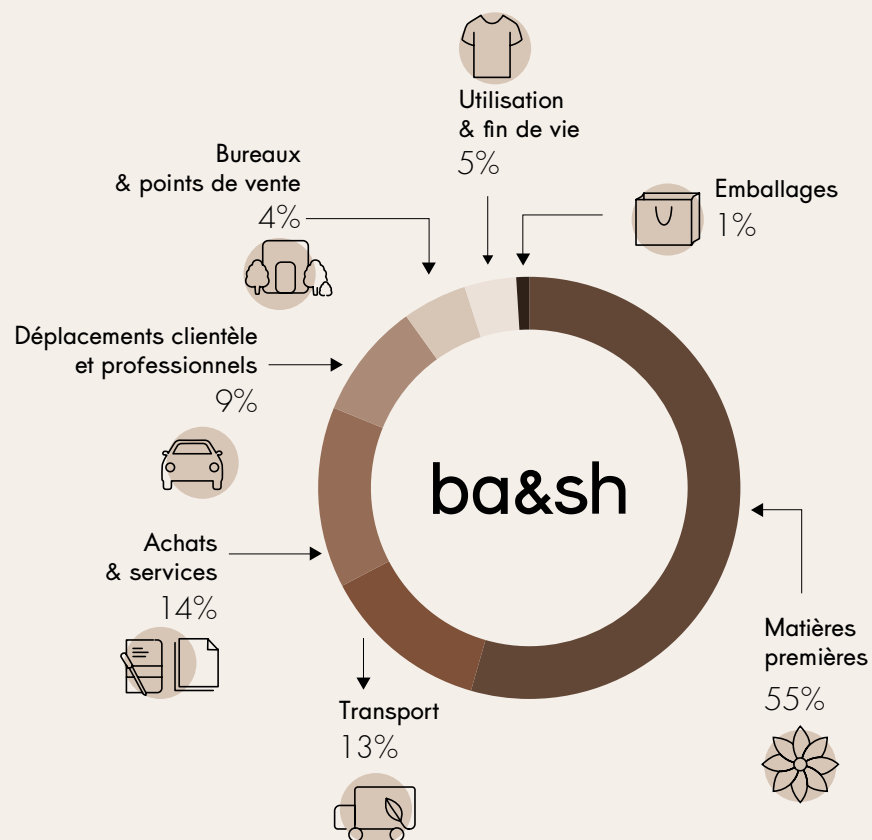
LE SCOPE 3

Englobe toutes les activités sur lesquelles ba&sh n'a pas une emprise directe. Cela inclut la production des matières premières, la confection des produits ou encore l'utilisation et la fin de vie des produits.

Répartition des émissions sur les scopes 1, 2 et 3 en 2023



Répartition des émissions de CO₂e par catégorie



La production des matières premières et la confection des produits constituent l'amont de notre chaîne de valeur. Chez ba&sh, les émissions sont principalement concentrées sur cette phase.

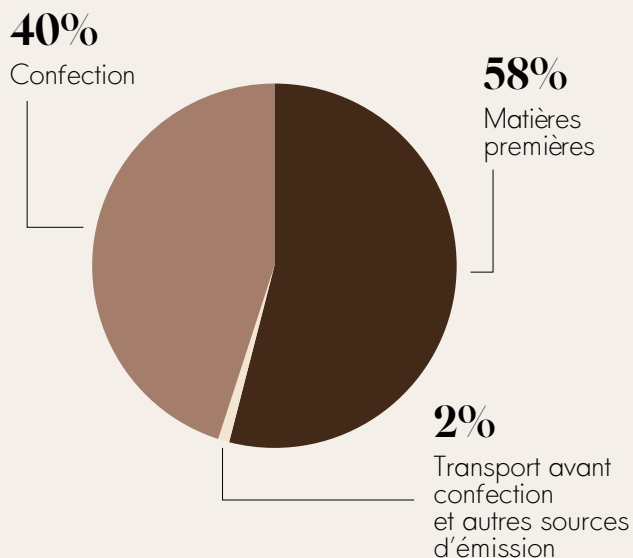
 Matières premières & confection Production des matières textiles, transport des matières premières jusqu'aux usines de confection, confection des pièces	 Transport Des pièces depuis les usines de confection jusqu'à notre entrepôt puis nos boutiques ou clientèle	 Achats de services Assurant le bon fonctionnement de ba&sh: Assurances, publicités, maintenance, frais postaux...
 Déplacements Des employés (voyages d'affaires et déplacements domicile-travail), déplacement de la clientèle jusqu'aux points de vente	 Utilisation & fin de vie des produits Consommation d'énergie induite par l'utilisation des pièces (lavage, repassage...) et estimations liées à la fin de vie des produits	 Achats de biens Assurant le bon fonctionnement de ba&sh: Emballage, matériel logistique
 Energie et climatisation Consommation énergétique des bureaux, entrepôt et points de vente (climatisation, électricité, serveurs)	 Déchets Fin de vie des déchets produits dans les bureaux et à l'entrepôt	 Immobilisation Le parc immobilier, le parc de véhicules, le parc informatique et le mobilier acquis en 2023

Répartition des émissions de CO₂e par catégorie

Les matières premières et la confection des pièces

35 859 tCO₂e – 55%

La production des matières premières et la confection des pièces est l'étape la plus impactante. C'est le premier poste d'émissions de ba&sh.

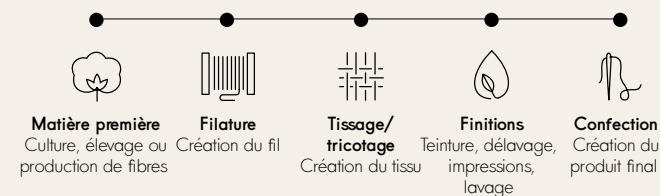


De la matière première jusqu'au produit fini, plusieurs étapes s'enchaînent : extraction ou culture de la matière, filature, teinture, impression, tricotage ou tissage, finitions, transport... Toutes les étapes de cette chaîne sont ici comptabilisées.

Les chaînes d'approvisionnement sont généralement divisées en quatre ou cinq étapes, le rang 1 étant le plus proche du vêtement final tandis que le rang 5 est celui qui en est le plus éloigné.

- Rang 1 : Confection, assemblage en usine du produit
- Rang 2 : Traitement des textiles (teinture, finition)
- Rang 3 : Transformation des matières premières (filatures, transformateurs de textile)
- Rang 4 : Fournisseurs de matières premières (fermes,...)
- Rang 5 : Production des matières premières (culture du coton, ferme,...)

Chaque typologie de produit dispose d'une chaîne qui lui est propre avec différentes étapes de production.

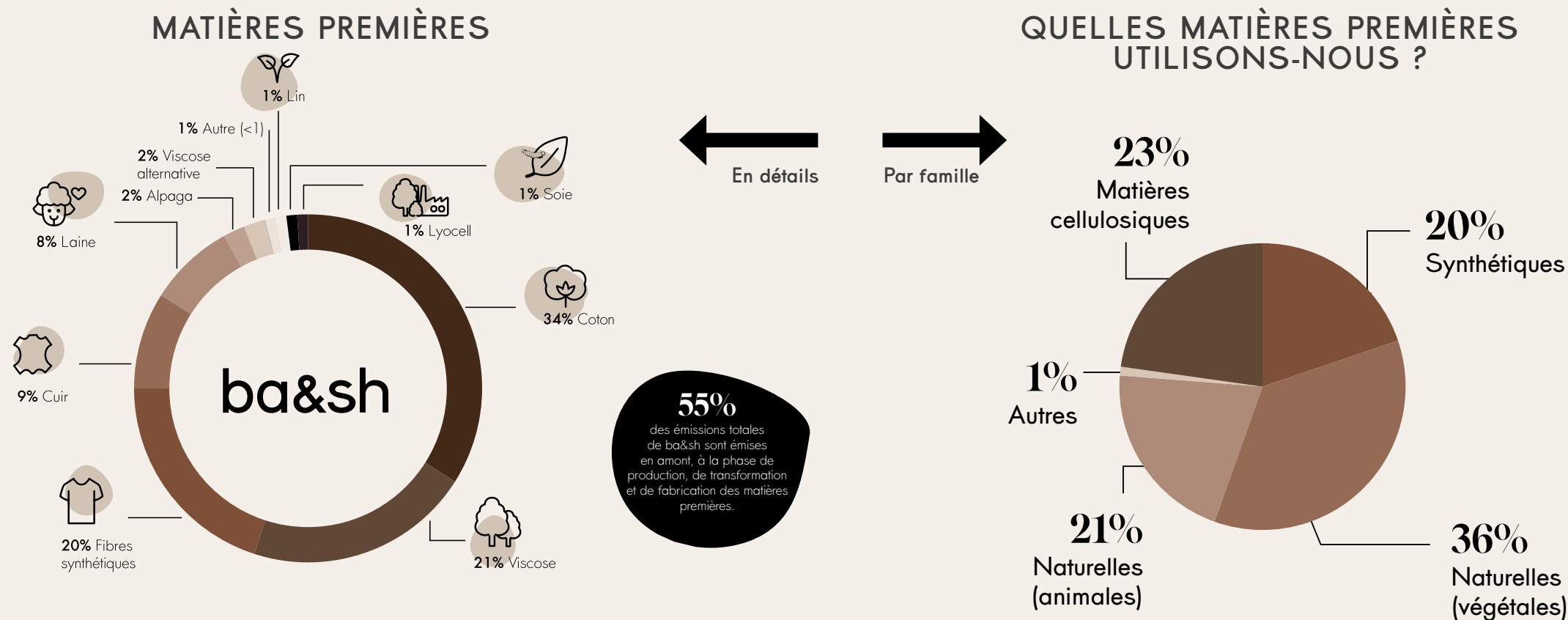


Les émissions liées aux produits et matières premières ont été calculées grâce aux deux méthodologies suivantes :

- Les émissions liées aux matières premières ont été calculées en multipliant le poids de la matière nécessaire à la confection des produits par le facteur d'émission de la matière. (source des FE : HIGG INDEX)

- Les émissions liées à la fabrication et au fret avant confection ont été calculées grâce à l'outil Ecobalyse de l'ADEME en prenant des hypothèses représentatives de l'activité de ba&sh. Ces émissions sont comptabilisées dans le poste intrant car elles sont liées aux produits fabriqués.

Réduire nos impact : matières



*Source : Analyse matière réalisée sur les saisons Printemps-été 2023 et Automne-Hiver 2023
Ces calculs ont été réalisés sur la base du poids matière total

Réduire nos impact : matières



Réduire notre impact en utilisant des matières certifiées

Pour limiter notre empreinte carbone, nous privilégions des matières certifiées à plus faible impact environnemental : fibres recyclées, matières biologiques, matières sourcées éthiquement, alternatives écologiques à la viscose conventionnelle, etc. Nous sélectionnons avec attention les standards internationaux les plus exigeants.



OBJECTIFS MATIÈRES PREMIÈRES

D'ICI FIN 2025

- 100 % de son coton biologique, recyclé ou régénératif
- 100% de viscose FSC & Canopy friendly dont 50% de viscose alternative type Tencel, Ecovero, Modal, Circulose, Refibra, Enka, Naïa,...
- 100% de laine certifiée dont 30% RWS, 30% recyclée (post-consommation), 30% laine régénératrice, 10% de laine française
- 100% d'alpaga RAS
- 100% de cachemire recyclé post-consommation
- 80% de tanneries LWG Gold, 20% de tanneries LWG Silver
- moins de 5% de matières synthétiques dans les collections ba&sh dont 75% d'origine recyclée (GRS, RCS).

66%

de matières produites
en 2023 sont certifiées
(+12% par rapport à
2022)

-5%

de CO₂ émis par tonne
de pièces produites en
2023 par rapport à
2022

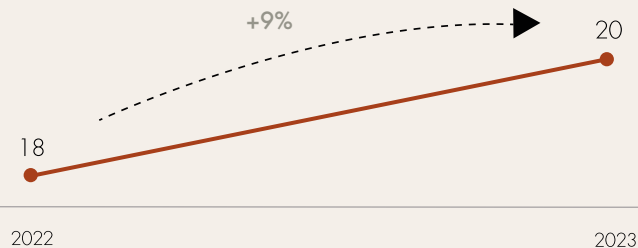
Réduire nos impact : matières

Intensité carbone des matières premières

L'intensité carbone, c'est-à-dire la quantité de dioxyde de (CO₂) de notre mix matière est restée stable entre 2023 et 2022 alors que les quantités de matières premières achetées ont augmentées.

Cela s'explique par l'utilisation de matières certifiées, moins impactantes que des matières conventionnelles.

Intensité carbone du mix matière (kgCO₂/kg)



Coton

L'intensité carbone du coton utilisé dans les collections ba&sh a **diminué de 16% par rapport à 2022**. Nos pièces en coton contiennent chaque année davantage de coton issu de l'agriculture biologique ou d'origine recyclée.



Laine

L'intensité carbone de la laine utilisée dans les collections ba&sh a **augmenté de 7% depuis 2022**. Nos pièces en laine contiennent davantage de laine certifiée RWS (+9%) mais la réduction carbone de cette certification, qui garantit le bien-être animal, n'a pas encore été calculée. Même si nous utilisons plus de laine certifiée RWS, cela ne se reflète pas dans notre empreinte carbone. Toutefois, nous le faisons car nous sommes convaincus de la pertinence de cette certification d'un point de vue bien-être animal et biodiversité.

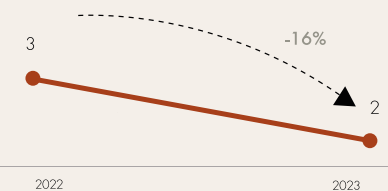


Polyester

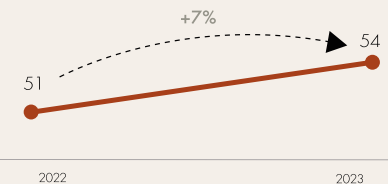
Nous poursuivons nos efforts pour réduire le recours aux matières synthétiques. Le polyester représente 14% du mix matières de ba&sh (en poids total) en 2023. Nous utilisons dès que possible du polyester d'origine recyclée. A ce titre, l'intensité carbone du polyester a **diminué de 13% depuis 2022**.

En toute transparence, nous avons recours à cette matière lorsque la tenue de la couleur ou le tombé l'exige notamment pour le plissé où la viscose n'est pas adaptée. Il y a également différentes qualités de polyester. Nos équipes sélectionnent avec la plus grande attention chaque matière utilisée, y compris pour les fibres recyclées.

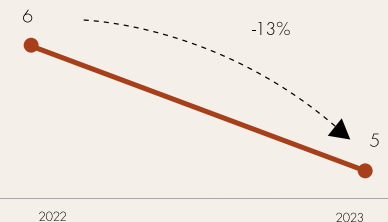
Intensité coton au global (kgCO₂/kg)



Intensité toutes laines (kgCO₂/kg)



Intensité polyester au global (kgCO₂/kg)



Réduire nos impact : transports

Le transport est le second poste d'émissions de ba&sh. En 2023, il représente 13% de l'empreinte carbone globale de ba&sh.

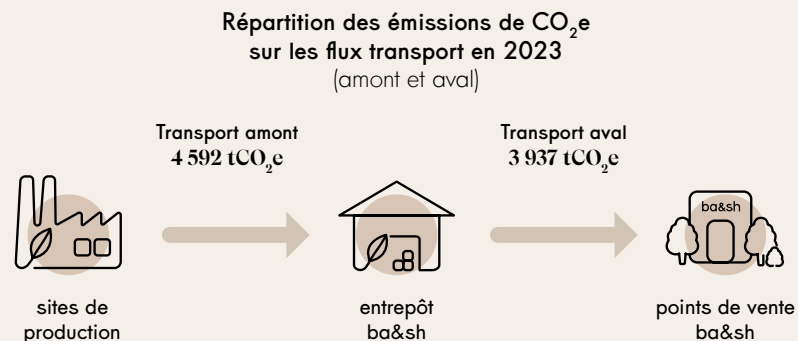
Pour calculer l'impact du transport, trois facteurs sont essentiels :

- Le poids : plus les produits sont lourds plus l'impact est important
- La distance : plus la distance parcourue est grande plus l'impact est important
- Le mode de transport : Les modes de transport ont des niveaux d'impact sur l'environnement plus ou moins importants. Le fret aérien est 205 fois plus émetteur en carbone que le fret en bateau cargo et 21 fois plus émetteur que le fret routier**

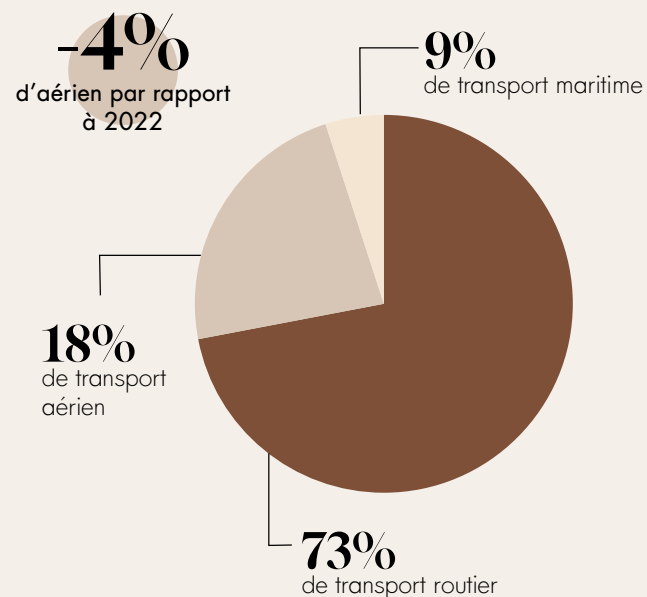
Nos flux de transport sont divisés en deux catégories :

- L'amont : correspond au transport entre nos sites de production et notre entrepôt ba&sh, situé en Ile-de-France, en France
- L'aval : Correspond à l'acheminement de nos produits à nos points de vente et à notre clientèle qui a commandé via notre site ba-sh.com.

La part importante d'émissions du transport amont s'explique en partie par la variété de pays dans lesquels sont implantés nos fournisseurs.



Répartition des modes de transport en 2023



- 434 tonnes

de CO₂e sur l'amont entre 2023 et 2022 malgré une augmentation du poids transporté

8 531 tCO₂e – 13%

Objectifs atteints en 2023 !

- ✓ Déjà – 7,4% d'émissions de CO₂e en 2023 par rapport à 2022 sur le périmètre FRET21
- ✓ Réduction du transport aérien : nous avons réduit la part de transport aérien de 4% entre 2023 et 2022 grâce à un recours privilégié au transport maritime.
- ✓ Livraison standard : En 2023, nous avons ajouté l'option de livraison standard dans 8 pays européens : le Danemark, les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Irlande, la Belgique, l'Espagne, le Portugal et la Suède
- ✓ Adhésion au Dispositif FRET21

OBJECTIFS 2025

- Relocalisation de 60% de la production en proche import (Europe, Turquie, Maghreb)
- Réduire la part de transport aérien pour atteindre la répartition suivante : 58% de transport routier, 28% de transport maritime, 14% de transport aérien
- Développer une option de livraison en point relais
- Développer l'offre de livraison standard gratuite pour les commandes e-commerce en Europe
- Explorer la piste du dernier kilomètre à vélo à Paris intramuros et l'utilisation de carburant alternatif pour 20% de notre parc Colissimo

Répartition des émissions de CO₂e par catégorie

Les achats de services et immobilisations

7 830 tCO₂e – 12%

Nous avons regroupé dans cette partie différentes catégories :

Les achats de services

(Achats des services assurant le bon fonctionnement de ba&sh : Assurances, publicité, maintenance, frais postaux...)

12% de l’empreinte globale

Les immobilisations

(C’est-à-dire le parc immobilier, de parc de véhicules, le parc informatique et le mobilier acquis sur l’année en 2023)

0,1% de l’empreinte globale

🔍 OBJECTIFS

2024

Implanter les nouveaux points de vente dans les bâtiments déjà existants

2025

Passage à du matériel informatique reconditionné



Répartition des émissions de CO₂e par catégorie

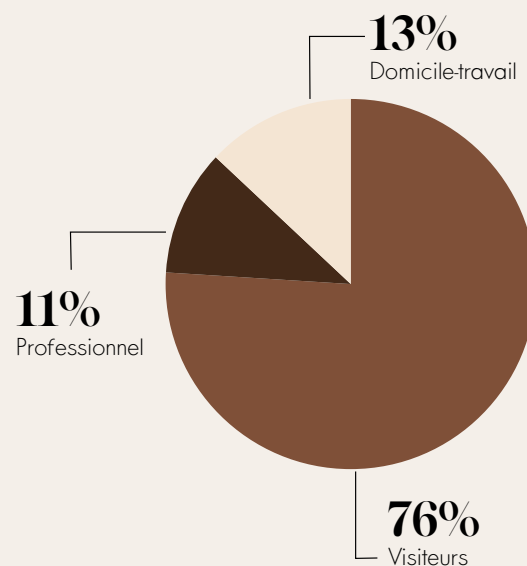
Déplacements

5 654 tCO₂e – 9%

Ce poste prend en compte trois catégories de déplacements :

- Les déplacements professionnels des employés ba&sh
- Les déplacements domicile-travail des employés ba&sh
- Les déplacements des visiteurs jusqu'à dans les boutiques ba&sh

Il est très difficile de mesurer exactement la distance parcourue par la clientèle de ba&sh pour se rendre dans les points de vente. Pour calculer ce poste, des hypothèses ont été prises basées sur la fréquentation et la localisation des points de vente.



+ OBJECTIF 2024

Créer une politique déplacements professionnels afin de réduire ce poste d'émissions



Répartition des émissions de CO₂e par catégorie

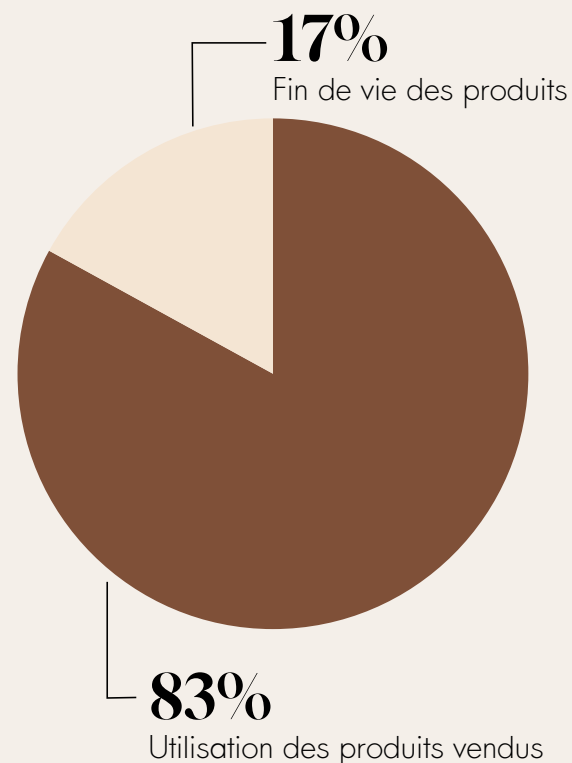
Utilisation et fin de vie des produits

Sont comptabilisés ici les impacts liés à la consommation énergétique des lavages et repassages des vêtements jusqu'à leur fin de vie.

Nous avons estimé que la plupart de nos catégories de vêtement étaient lavées 60 fois (t-shirt, jupes, jean) tandis que les pulls et gilets n'étaient lavés que 20 fois avant leur fin de vie. Ce poste présente une incertitude assez importante car les données prises reposent sur des hypothèses*.

Pour allonger la durée de vie de nos produits, et les réemployer de manière vertueuse après leur première vie, nous travaillons sur **l'entretien, la réparation, le réemploi (location, seconde-main) et le recyclage des vêtements.**

3 147 tCO₂e – 5%



Pour estimer l'impact de la fin de vie des déchets, nous avons estimé l'impact à 500 kgCO₂e/tonne (source : Base carbone)



🔍 OBJECTIFS

2024

8% du chiffre d'affaires web en France réalisé à partir de la vente de pièce ba&sh de seconde main

Expansion de l'offre de seconde main en Europe: Allemagne, Belgique, Pays Bas et Espagne

Ouverture de la reprise en points de vente en France et dans certains pays d'Europe

2025

Réaliser 10% du chiffre d'affaires web en France et 6% du chiffre d'affaires web en Europe à partir de la vente de pièces ba&sh de seconde main

Expansion de l'offre de seconde main au Royaume-Uni et à tous les pays d'Europe dans lesquelles une offre ba&sh première main existe

Elargir l'offre de reprise à toutes nos boutiques en Europe

Répartition des émissions de CO₂e par catégorie

Les achats de biens

2 072 tCO₂e – 3%



Sont comptabilisés dans les achats de biens les achats de matériel assurant le bon fonctionnement des activités de ba&sh comme les emballages ou le matériel logistique.

Sont pris en compte dans la catégorie emballages les sacs en papier, les tote bags, les étiquettes sur les vêtements, les polybags (emballage plastique de protection) en entrepôt, les emballages e-commerce, les boîtes à chaussures etc.

ba&sh accorde une attention particulière aux emballages. Bien qu'ils ne représentent que 1% de l'empreinte globale de l'entreprise des mesures de réduction d'impact sont prises :

Depuis janvier 2022, ba&sh est signataire de l'initiative Pack4good de l'ONG Canopy, et s'engage ainsi à préserver les forêts et à lutter contre la déforestation. Pour réduire l'impact des emballages, ba&sh a pris plusieurs mesures, telles que l'élimination des emballages superflus, l'utilisation de matières d'origine recyclée et certifiée FSC, c'est à dire provenant de forêt gérées durablement. Par exemple, le papier de soie et les stickers utilisés pour emballer les pièces sont désormais composés à 100% de papier recyclé, de même pour les polybags qui sont aujourd'hui composés à 100% de plastique recyclé.

OBJECTIF 2025

100% des emballages composés de papier et carton exclusivement d'origine recyclée et certifiée FSC, c'est-à-dire provenant de forêts gérés durablement.

0% de plastique vierge.

Répartition des émissions de CO₂e par catégorie

Energie

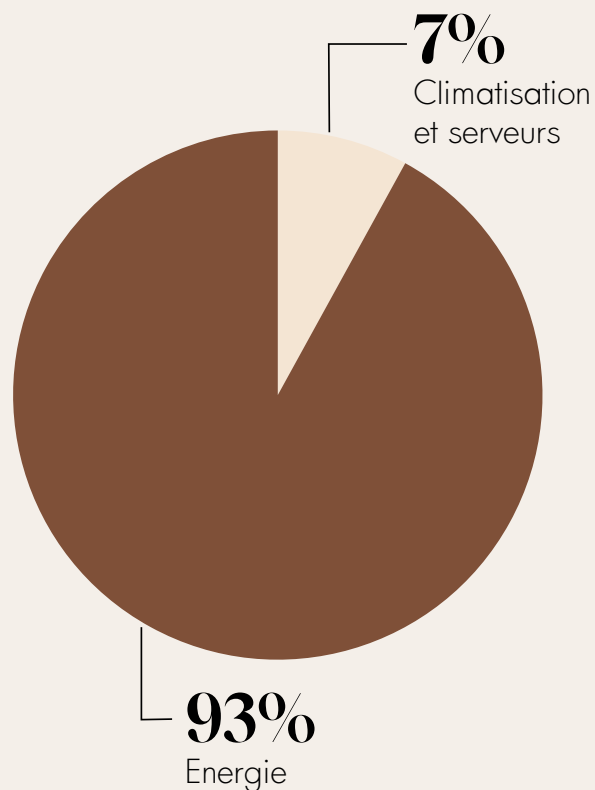
1508 tCO₂e – 2%

Ce poste comptabilise :

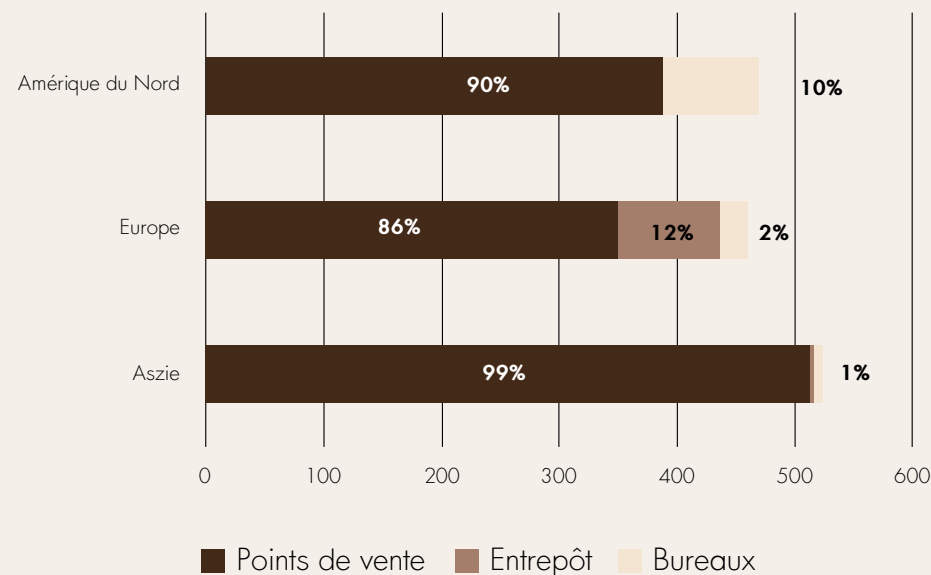
- Les émissions de CO₂e liées à l'utilisation d'énergie (électricité, gaz, fioul) nécessaire pour faire fonctionner les points de vente, bureaux et entrepôts de ba&sh
- Les émissions liées à l'utilisation des climatisations (fuites de fluides frigorigènes)
- Les émissions liées aux serveurs (infrastructure physique sécurisée, permettant de stocker, de traiter et de partager des données numériques)

Bien que la majorité des activités de ba&sh soient concentrées en Europe, on remarque que les activités situées en Asie sont celles qui génèrent le plus d'émissions de CO₂e.

Cela s'explique par la différence entre les mix énergétiques des différents pays. Par exemple, la Chine a un mix énergétique bien plus carboné que la France dont l'énergie est principalement d'origine nucléaire.

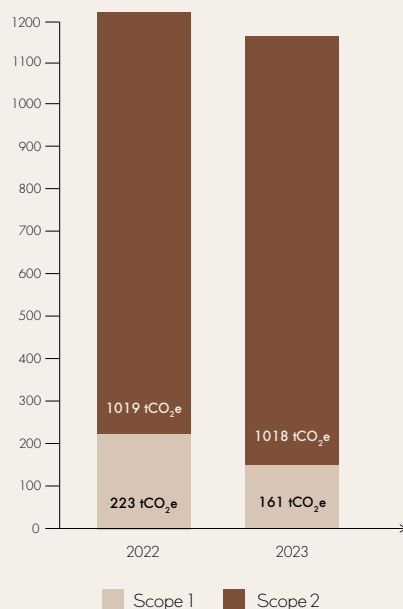


Part des émissions par zone et type de bâtiment



Répartition des émissions de CO₂e par catégorie

Utilisation d'énergies renouvelables



-5%

d'émissions de CO₂e
entre 2023 et 2022

Entre 2022 et 2023, l'intensité carbone du mix électrique de ba&sh a connu une réduction significative de 21% due à l'augmentation de la proposition d'énergies renouvelables utilisées.

93%

de nos points de vente
en Europe sont
alimentés en énergies
faiblement carbonés
(renouvelables ou
nucléaire)

En toute transparence, ba&sh a fait face à plusieurs obstacles qui ont ralenti l'atteinte de cet objectif. Les deux principaux :

Fiabilité des contrats et certificats énergies renouvelables dans certains pays.

Impossibilité à court terme de modifier nos contrats pour nos points de vente situés dans des centres commerciaux. C'est par exemple le cas en Chine.

Afin de réduire les émissions directes générées par les activités de ba&sh nous avons déployé des actions de réduction de la consommation énergétique en point de vente.

En 2021, quasi 100% de nos points de vente étaient équipés de LED, système d'éclairage 3x moins énergivore qu'une ampoule basse consommation et 9x moins qu'une ampoule incandescente.

En 2021, ba&sh s'était aussi fixée pour objectif d'alimenter 100% de ses points de vente : dans les pays au mix énergétique carboné* en énergies renouvelables d'ici fin 2022.

*pays au mix énergétique peu carboné : Suisse, Norvège, France, Suède
Pays au mix énergétique carboné : Chine, Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, UK, États-Unis, Colorado

Aujourd'hui, cet objectif est quasiment atteint ! 93% des boutiques gérées par ba&sh sont alimentées en énergies renouvelables (à plus de 87%) ou au nucléaire. Pour nos points de vente en Asie et aux États-Unis, qui dépendent encore beaucoup du charbon, nous cherchons encore des solutions alternatives.

OBJECTIFS

2024

100% d'énergies
renouvelables pour nos
bureaux en France

Obtenir la certification
BREEAM OUTSTANDING
pour les bureaux France

2025

100% d'énergies
renouvelables pour nos
bureaux et points de vente
aux États-Unis et en Chine

Objectifs atteints en 2023 !

✓ 100% d'énergies renouvelables
dans notre entrepôt

Répartition des émissions de CO₂e par catégorie

Déchets

719 tCO₂e – 1%

Le poste **des déchets** comptabilise les émissions liées au traitement de fin de vie des déchets directs.

Bureaux

En matière de tri et de recyclage de nos déchets dans nos sièges sociaux parisiens, nous avons instauré un partenariat avec Lemon Tri en 2021. Lemon Tri est une structure de l'économie sociale et solidaire labellisée BCorp™. Sa filiale, l'entreprise d'insertion Lemon Aide se charge de la collecte, du conditionnement et de l'envoi de nos déchets vers des exutoires vertueux. Ce partenaire recycle 100% de nos déchets en France. La collecte de nos déchets est réalisée de façon hebdomadaire (papier et carton, bouteilles et canettes, gobelets en carton, verre, autres déchets).

Entrepôt

Les déchets générés par les activités logistiques de ba&sh au sein de notre entrepôt sont collectés pour être recyclés par l'entreprise Paprec (plastique, papier, carton et DIB (Déchet Industriel Banal)). Concernant les déchets générés par les collaborateurs, ils sont collectés et revalorisés par Lemon tri, entreprise à laquelle ba&sh a déjà recours pour ses sièges parisiens. Est également comptabilisée ici la fin de vie des produits défectueux.

🔍 OBJECTIFS

2024

Mise en place du recyclage des déchets dans 100% de nos points de vente situés en France

2025

Mise en place du recyclage des déchets dans 100% de nos points de vente situés en Europe



ba&sh
SUSTAINABILITY